

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 28 JUIN 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 31

Tous les délégués

sauf

MM. MESSMER, GOETZ, HOLTZMANN, GANGLOFF, GROSS, BABILON,
ZINCK, SIBLER, BUCHERT, -excusés-

M. MEYER Ch., Mme MAECHLING,

M. WEISS A. était représenté par M. KEMPF.

DEL. N° 21/1999

OBJET : ATTRIBUTION D'INDEMNITES AUX STAGIAIRES

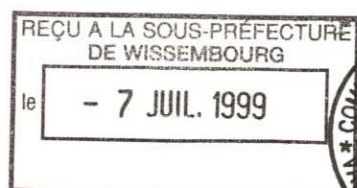
Le Président propose au Conseil Communautaire de verser une indemnité de 350 F par semaine de présence aux stagiaires : Mlle Cindy MULLER, MM. Stéphane WOLFF, Yannick SCHMITT, Christophe KUTZ, et de prendre en charge les frais de déplacement et de repas engagés durant leurs stages.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de verser une indemnité d'un montant de 350 F -par semaine de présence à la Communauté de Communes- à :

- . Mlle Cindy MULLER (8 semaines de présence)***
- . M. Stéphane WOLFF (8 semaines de présence)***
- . M. Yannick SCHMITT (6 semaines de présence)***
- . M. Christophe KUTZ (6 semaines de présence)***

- de prendre en charge les frais de déplacements et de repas engagés par les stagiaires précités durant leurs stages respectifs.



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 29 juin 1999

Délégation exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Bernard Logel".